

# **GRANDES CULTURES**

N°36 du 09/07/2024

# **BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL**

de Bourgogne-Franche-Comté

## **SOMMAIRE**

P1. Météo

P2. Maïs

P12. Scarabée japonais

#### **A RETENIR**

#### Maïs:

Stade : 8 à 16 feuilles

Pyrale : Le pic de vol est dépassé dans le sud de la région et proche ou atteint dans nord de la région

Pucerons : pas de risque

#### Météo

#### Prévision à 7 jours :



(Source : Météo France, Châlon-sur-Saône (71), 09/07/2024 à 15h00. Retrouvez les données météo actualisées ici)

# Vigilance sur le scarabée japonais, Popillia japonica

En juin 2024 : détection d'une petite population isolée de scarabées japonais dans un piège situé à la fror tière entre les cantons de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville.







Les conditions très humides du printemps ont conduit à des semis très étalés du 10 avril à mi-juin. Toutes les parcelles prévues en maïs n'ont pas été semées.

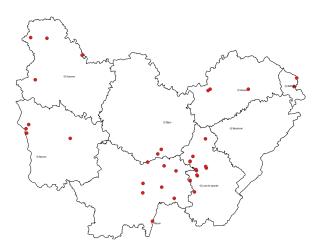
Les semis de mi-avril atteignent juste le stade 14 à 16 feuilles, à plus de 2 m de haut. Les semis du 10-12 mai sont au stade 11 à 12 feuilles.



Semis du 20 avril à Mâcon Stade 16 feuilles le 8 juillet – photo CA71

Le réseau d'observation est constitué de 36 parcelles.

#### 

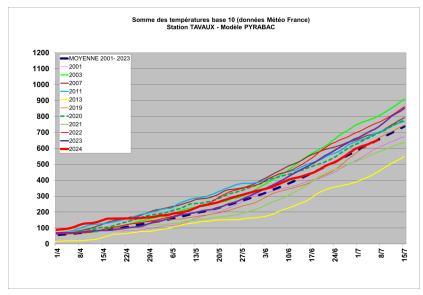


Localisation des parcelles observées le 8 et 9 juillet 2024

### Ravageurs

# Pyrale

Le cycle des pyrales est conditionné principalement par les sommes de températures (base 10 °C). L'année 2024 apparaît toujours proche de la moyenne, grâce aux températures très douces de fin mars à mi-avril suivi depuis d'un temps plutôt frais.





Pyrale adulte piégée photos CA39

#### Fin du vol des adultes :

Le nombre de piégeages est en nette baisse, sauf à Ruffey-les-Beaune (21) et Saint Valérien (89), le pic de vol est dépassé dans le sud de la région.

Commune	Département	Nombre de pyrales adultes piégées						
		27 mai 2024	3 juin 2024	10 juin 2024	17 juin 2024	25 juin 2024	1 <sup>er</sup> juill 2024	8 juill 2024
ROUGEMONT	Doubs	-	-	-	6	0	0	
POULIGNEY-LUSANS	Doubs	-	-	-	0	0	0	
CHOYE	Haute-Saône	0	1	0	0	0	4	0
ROCHE-ET-RAUCOURT	Haute-Saône	-	0	0	1	0	0	0
VELESMES-ÉCHEVANNE	Haute-Saône	0	1	1	0	4	0	0
VOLON	Haute-Saône					1	0	0
VAL-SONNETTE	Jura	1	-	6	4	1	3	0
SANTANS	Jura	-	-	0	0	3	0	0
FALLETANS	Jura	-	-	0	1		0	0
ASNANS-BEAUVOISIN	Jura	-	-	5	6			
SAINT LOTHAIN	Jura		-	0		3	2	0
VINCENT-FROIDEVILLE	Jura	-	-	-	0	0	0	0
BAUDRIERES	Saône-et-Loire	-	-	1				4
BUXY	Saône-et-Loire		-	0	2	0	6	0
MACON	Saône-et-Loire	0	0	1	2	2	0	1
SIMARD	Saône-et-Loire	0	0	0	1	0	1	
DEVROUZE	Saône-et-Loire	0	0	1	1	0	1	
MONTPONT EN BRESSE	Saône-et-Loire	-	3	2	11	9	6	0
SANTILLY	Saône-et-Loire					0	0	0
CIEL	Saône-et-Loire	-	5	0	3	0		0
DAMPIERRE-EN-BRESSE	Saône-et-Loire		5	3	0		2	1
SAINT-LOUP-VARENNES	Saône-et-Loire		-	2	4	1	2	
POUILLY-SUR-LOIRE	Nièvre		4	0	2	2	9	4
MESVES-SUR-LOIRE	Nièvre	-	-	-	0	1	1	0
LA COLLANCELLE	Nièvre					0	0	
ST QUENTIN SUR NOHAIN	Nièvre					1	0	0
LIMANTON	Nièvre					1		
ÉBATY	Côte d'or	-	0	0	0	0	0	
VILLY-LE-MOUTIER	Côte d'or		0	0	1	0	0	0
RUFFEY-LÈS-BEAUNE	Côte d'or	-	0	0	6	1	2	8
SENS	Yonne	-	-	-	0			0
ST VALERIEN	Yonne					1	2	3
SOUMAINTRAIN	Yonne						0	
CHAMPIGNELLES	Yonne					5	0	0
	TOTAL	1	19	21	53	36	41	21

On peut parfois noter des perforations dans les feuilles.

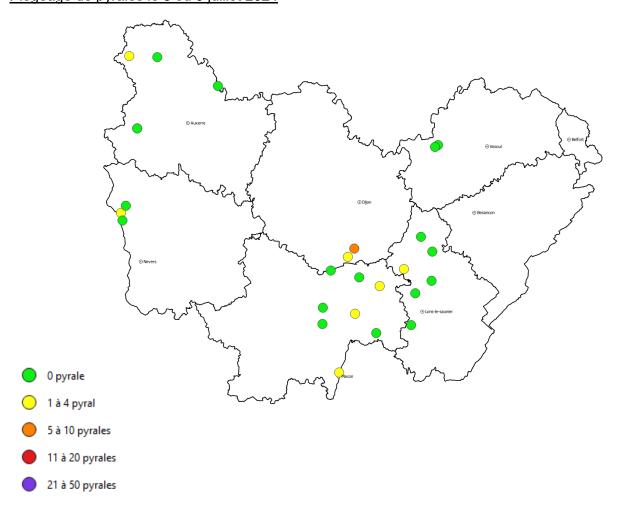




Traces de larves de pyrale et dégâts sur feuilles Feuilles perforées par les chenilles de pyrale présence de sciure photos CA71

Hors réseau, très localement dans le sud de la Bresse plusieurs parcelles présentent un très grand nombre de pieds impactés (jusqu'à 60 % de pieds perforés).

#### Piégeage de pyrales le 8 ou 9 juillet 2024



Dans la région, le cycle de la pyrale comporte très majoritairement une seule génération par année (race monovoltine). Des individus bivoltins (2 générations par an) qui émergent plus tôt sont de plus en plus piégés dans le sud de la région jusque dans le secteur de Gray (70).

Pour les individus de race monovoltine, le pic de vol est atteint à 700°C base 10-

Les pyrales piégées cette semaine sont des individus monovoltins. (Sommes de température base 10 ° C du 1<sup>er</sup> janvier au 7 juillet = 651 °C à Tavaux). Les 700 °C seront atteint le jeudi 11 juillet.

Le risque semble plutôt faible cette année car il y avait peu de larves de pyrales dans les maïs à l'automne 2023. La lutte doit se limiter aux parcelles à risques. (Attaques les années précédentes et observations dans la semaine de pieds avec présence de trous ou sciure sur les feuilles sur plus de 10 % des pieds)

Pour les parcelles qui ne sont pas protégées par les trichogrammes, les autres moyens de lutte ne sont efficaces que sur les jeunes chenilles qui se baladent sur le feuillage avant de pénétrer dans la plante. Le maximum de larves à ce stade coïncide généralement avec le pic de vol des adultes observés.

D'après les sommes de températures, les piégeages et l'observation des pontes et larves il est possible d'estimer la date du pic de vol ou le risque sera maximale en présence de trace de larves et de pontes.

Dans le sud de la région : Nièvre, Saône et Loire, Jura, sud Côte d'or et sud Haute-Saône. Il semble que le pic de vol soit dépassé : **le risque reste tout de même élevé.** 



Pour les autres situation (Yonne, Nord Haute-Saône, Doubs et Territoire de Belfort) le risque **augmente**.



#### **Pucerons**

Une présence très faible de Sitobion avenae (toujours moins de 50 pucerons/plante) est toujours notée sur moins d'un tiers des parcelles du réseau.



Des Rhopalosiphum padi sont observés sur une parcelle à EBATY (21)

Le risque reste toujours faible.

La présence des auxiliaires est très souvent observée.



Larve de coccinelle – photos CA71



Coccinelle adulte - photos CA71

#### La nuisibilité des pucerons est variable selon les espèces présentes sur le maïs :

RAVAGEURS	STADE D'ATTAQUE	SEUIL DE TRAITEMENT A RETENIR
Pucerons Metopolophium	3 à 10 feuilles.	10 pucerons / plante entre 4 et 6 feuilles. 20 à 50 pucerons / plante entre 6 et 8 feuilles. 100 pucerons/ plante après 8-10 feuilles.
Pucerons Sitobion	- 3 à 10 feuilles. - Début juillet/début août	<ul> <li>- 500 pucerons / plante (avec de nombreux ailés)</li> <li>Intervenir avant la sortie des soies s'il y a présence de miellat sur les feuilles au-dessus du futur épi</li> </ul>
Pucerons Rhopalosiphum	Début juillet à début août	<ul> <li>Si quelques panicules colonisées : suivre l'évolution</li> <li>Si développement population, si absence d'auxiliaires, traiter si 5% des panicules portent des colonies</li> </ul>

#### <u>METOPOLOPHIUM DIRHODUM</u> (PUCERONS VERTS )





Taille: environ 2 mm.
Couleur: Vert pâle
avec ligne vert foncé sur
le dos.
Cornicules et antennes
claires.

#### SITOBION AVENAE





Taille: environ 2 mm.
Couleur: variable (vert foncé, brun ou rose jaunâtre).
Cornicules et antennes noires.

#### RHOPALOSIPHUM PADI





Taille: environ 2 mm.
Forme: globuleuse.
Couleur: Vert très
foncé, presque noir avec
une zone rougeâtre
foncée à l'arrière de
l'abdomen.

### Chrysomèles

Le réseau de piégeage de la chrysomèle du maïs (62 parcelles) a commencé à se mettre la semaine dernière sur des parcelles en monoculture de maïs

Des piégeages ont déjà été observés avec un nombre important d'individus sur certains sites du Jura. Habituellement les premières captures sont réalisées la deuxième quinzaine de juillet sauf en 2022 et 2023.

Commune	Département	Nombre de chrysomèle pié- gées		
ÉBATY	Côte d'or	0		
VILLY-LE-MOUTIER	Côte d'or	0		
RUFFEY-LÈS-BEAUNE	Côte d'or	1		
SANTANS	Jura	18		
BREVANS	Jura	15		
CHOISEY	Jura	0		
ÉTREPIGNEY	Jura	15		
FALLETANS	Jura	2		
LAVANS-LÈS-DOLE	Jura	10		
ORCHAMPS	Jura	4		
RAHON	Jura	1		
RANCHOT	Jura	1		
ROCHEFORT-SUR-NENON	Jura	0		
BLETTERANS	Jura	1		
COSGES	Jura	0		
LOMBARD	Jura	0		
VAL-SONNETTE	Jura	0		
VAL-SONNETTE	Jura	0		
VINCENT-FROIDEVILLE	Jura	0		
MESVES-SUR-LOIRE	Jura	0		
ASNANS-BEAUVOISIN	Jura	0		
BOIS-DE-GAND	Jura	0		
BRAINANS	Jura	0		
CHAUMERGY	Jura	0		
LES HAYS	Jura	0		
SAINT-LOTHAIN	Jura	0		
ORCHAMPS	Jura	0		

Il n'y a pas de risque à court terme, aucun moyen de lutte n'est efficace à ce stade, seule la rotation des cultures est efficace à long terme.

A suivre...



Chrysomèle du maïs (adulte)

Photo CA71



Piège à chrysomèle du maïs Photo CA71

#### **Autres ravageurs**

La présence de cicadelles vertes est signalée sur 3 parcelles du réseau, sans risque de nuisibilité.

# Adventices

### **Ambroisie**

Des ambroisies sont signalées en bordure de parcelles dans le Jura, en Saône-et-Loire, en Haute-Saône et dans la Nièvre.

Les ambroisies doivent être détruites par arrachage manuel ou broyage avant qu'elles n'émettent du pollen et qu'elles ne disséminent leurs graines...

La gestion de l'ambroisie passe par une surveillance et un arrachage systématique avant que la situation ne soit hors de contrôle.

La fauche ou le débroussaillage ne sont pas efficaces, elles repousseront, fleuriront et graineront.

#### Reconnaissance de l'ambroisie

L'ambroisie est reconnaissable grâce à sa forte pilosité



L'armoise vulgaire est reconnaissable à ses feuilles blanchâtres sur la face inférieure

L'ambroisie à feuille d'armoise est verte et poilue.



Photos: Emeric Courbet (CA70)







#### L'ambroisie est très poilue



#### **Datura**

La présence de Datura est de plus en plus signalée dans notre région.

Cette dicotylédone contient des alcaloïdes très toxiques pour l'homme comme pour l'animal. La vigilance est primordiale, y compris dans les zones encore peu touchées, pour éviter sa propagation :

- Ne pas donner d'ensilage contaminé aux animaux
- Surveiller les bords des parcelles, les fossés, les passages d'enrouleurs.
- Ne surtout pas laisser monter à graine les daturas.
- Arracher les daturas manuellement en portant des gants (car la plante entière est toxique), en prenant soin de sortir les plantes de la parcelle.
- Lors de la récolte commencer par les parcelles les moins infestées si possible, pour ne pas répandre d'éventuelles graines dans le reste des parcelles de l'exploitation.

Plus d'infos: http://www.infloweb.fr/datura-stramoine

Et la fiche : <a href="https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/publications/la-publication-en-detail/actualites/comment-lutter-contre-le-datura-2024/">https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/publications/la-publication-en-detail/actualites/comment-lutter-contre-le-datura-2024/</a>





Datura

Photos - CA71

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - SAS BRESSON - AMDIS - ARVALIS - AXEREAL - BOURGOGNE DU SUD - CA 21 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CIA 25-90 - DIJON CEREALES - EPLEFPA Vesoul - Ets LEGUY - ETS RUZE - FAIVRE SAS - FREDON BFC - GIROUX SAS - INTERVAL - KRYSOP - ALTERNATIVE - LYCEE AGRICOLE QUE-TIGNY - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SEINE YONNE - SEPAC CAMPAGRI - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celleci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Avec la participation

# Vigilance sur le scarabée japonais, Popillia japonica

En juin 2024 : détection d'une petite population isolée de scarabées japonais dans un piège situé à la frontière entre les cantons de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville.

# **Chronologie:**

20.06.24 : Capture d'un scarabée mâle

21.06.24 : Confirmation par un laboratoire officiellement reconnu (Agroscope)

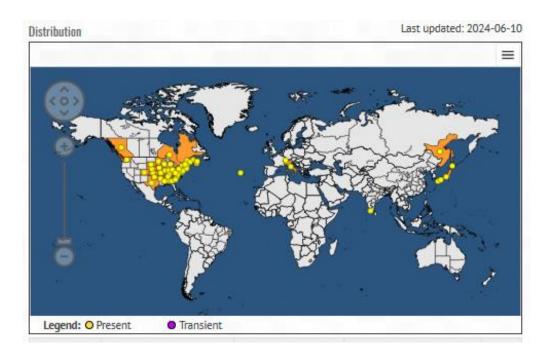
21-24.06.24 : Pose de pièges supplémentaires dans un rayon de 200m autour du piège positif

25.06.24 : Capture de 3 scarabées supplémentaires dans le même piège

27.06.24 : Capture de 5 scarabées supplémentaires dans le même piège

04.07.24 : Communication avec les autorités Suisses et nouvelle capture à proximité (environ 2km) de celui du 20.06.24, mais qui fait que la zone tampon de 4km autour du foyer déborde très légèrement en France en région Gand-Est. Zoom sur cet organisme de quarantaine prioritaire au titre du règlement (UE) 2019/2072 du 28 novembre 2019.

## Origine:



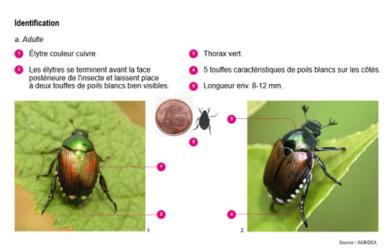
- ✓ Originaire du Nord-Est de l'Asie, Popillia japonica est un redoutable ravageur qui cause des dommages considérables sur de nombreux végétaux ; plus de 300 espèces, du hêtre aux vignes et autres cultures, seraient menacées
- ✓ Introduit en 1916 en Amérique du Nord, puis en 1970 aux Açores, il a été détecté une première fois sur le continent européen en 2014 dans le nord de l'Italie (régions de Lombardie et du Piémont) puis en 2017 dans le sud de la Suisse (canton du Tessin), il a été intercepté en 2021 dans les villes frontalières de Bâle (Suisse) et de Fribourg en Brisgau (Allemagne)
- ✓ En 2022, un autre scarabée japonais mâle a été également capturé en juillet 2022, dans un piège à phéromones, installé à la gare de Fribourg-en-Brisgau, et un second coléoptère a été retrouvé piégé en août par les services de protection des végétaux du Bade-Wurtemberg, à Weil am Rhein, dans le quartier de Lörrach, à environ 50 kilomètres à vol d'oiseau de Fribourg. Il s'agissait cette fois-ci d'une femelle, qui a potentiellement pu effectuer une ponte avant d'être capturée.

- ✓ En 2023, en Suisse, deux nouveaux foyers ont été détectés et des mesures officielles sont appliquées dans les zones délimitées :
  - dans le canton du Valais, près de la frontière italienne ;
  - à Kloten, dans le canton de Zürich, à proximité de l'aéroport de Zürich.

En outre, des spécimens adultes ont été capturés dans des pièges à phéromone dans 3 cantons :

- une femelle dans le canton des Grisons (est de la Suisse) ;
- un mâle dans le canton de Soleure (nord de la Suisse à 2,3 km d'un piège ayant capturé un adulte en 2022) ;
- deux adultes isolés dans la région de Nordwestschweiz (à 1,1 km d'un piège ayant capturé un adulte en 2021).
- ✓ Popillia japonica est, à ce jour toujours, non présent en France.

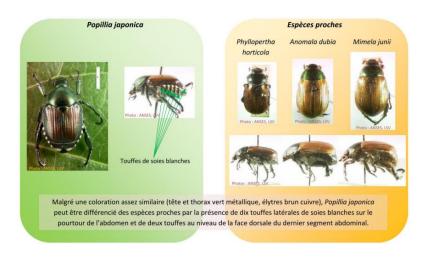
### Carte d'identité :



- ✓ Nom scientifique : Popillia japonica
- ✓ Nom commun : Scarabée japonais
- √ Catégorie : insecte de l'ordre des coléoptères
- ✓ Taille adulte : environ 10 mm de long et 6 mm de large
- ✓ Forme : ovale
- ✓ Couleur : tête, thorax et abdomen vert métallique, élytres brun-cuivrés
- ✓ Signe distinctif : 5 touffes de soies blanches sur chaque côté de l'abdomen et deux touffes blanches plus larges au niveau du dernier segment de l'abdomen
- ✓ Inoffensif pour l'homme

# **Confusions possibles**:

Popillia japonica peut être confondu avec plusieurs coléoptères présents en France, notamment avec le hanneton des jardins (*Phyllopertha horticola*) mais aussi avec le hanneton bronzé (*Anomala dubia*) et *Mimela junii*.



# **Comportement:**

- ✓ Il vit en groupe
- ✓ Il est actif le jour contrairement aux autres espèces de hannetons présents en France qui sont actifs notamment au crépuscule.
- ✓ Il se nourrit feuilles, fleurs et fruits de plus de 300 plantes hôtes dont la vigne, le maïs, les pommiers, les tomates et les fraises qu'il défolie du haut vers le bas
- ✓ Les adultes émergent quand les températures se réchauffent (autour de 20°C)
- ✓ La période de vol s'étale de juin à septembre avec un pic de vol en juillet
- ✓ Le cycle de vie complet dure environ 1 an et la durée de vie de l'adulte est comprise entre 30 et 45 jours
- ✓ La distance maximale parcourue par un adulte est de 500 m par jour et de 20 km par an
- ✓ La transmission / dissémination peut se faire localement par le vol des adultes et sur longue distance par le biais des transports routiers, aériens, ferroviaires, maritimes... et des produits et productions agricoles, emballages, terre, plantes en pots









# Que faire en cas de suspicion :

- ✓ Capturer l'insecte et le mettre dans un bocal fermé hermétiquement ; la capture peut se faire à la main, insecte inoffensif pour les humains
- ✓ Prendre plusieurs photos de l'insecte (sous différents angles) et si possible des dégâts causés sur les végétaux pour identification
- ✓ Localiser le point de capture (adresse, point GPS...)
- ✓ Conserver l'insecte en lieu sûr et ne surtout pas le relâcher
- ✓ Contacter la DRAAF Bourgogne Franche-Comté / SRAI (Service Régional de l'Alimentation) : <u>alerte-vegetaux-sral.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr</u> ou FREDON Bourgogne Franche-Comté : popillia@fredonbfc.fr
- ✓ Ou télédéclarer sous : <a href="https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/declaration-de-capture-ou-d-observation-d-un-scara">https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/declaration-de-capture-ou-d-observation-d-un-scara</a>